



## Rencontre multi pays – 22 mai 2024

### « Dialogues régionaux et développement local, au cœur du partenariat stratégique AIMF-Union européenne »

#### Contexte

Le 43<sup>ème</sup> Congrès de l'AIMF a permis, dans la journée du 11 octobre 2023 à Cotonou, de mettre en avant les stratégies et actions mises en place pour renforcer les dialogues sous-régionaux entre les différentes autorités locales, s'inscrivant dans les objectifs du partenariat signé entre l'AIMF et l'Union européenne.

Dans la continuité du travail engagé et des recommandations de Cotonou, la journée du 22 mai 2024 dans le cadre du 44<sup>ème</sup> Congrès AIMF, sera consacrée entièrement au partage des expériences menées par les collectivités francophones, et soutenues par le Partenariat stratégique Union européenne - AIMF.

- La matinée sera ainsi dédiée aux dialogues sous-régionaux, aux priorités thématiques de chaque sous-région, à leur démarche et leur avancement.
- L'après-midi abordera les projets pilotes en cours.

#### **Matinée 10h30 – 12h30**

Le dialogue sous-régional prôné ici consiste à renforcer, créer, faciliter les espaces de concertation multi-acteurs entre les Collectivités Locales (CL), les institutions nationales, la société civile et le secteur académique.

Les travaux de cette première matinée permettront de faire état de l'avancement du travail entrepris dans chaque sous-région sur les thématiques qui leur sont prioritaires. Les sous-régions partageant les mêmes priorités thématiques, auront la possibilité d'échanger leurs enjeux et leurs pratiques, ce qui renforcera le développement d'une coopération sud-sud.

#### **Session 1 : « Environnement, Changement Climatique et Résilience pour des Villes Durables »**

Cette session est consacrée au partage d'expériences entre les membres de l'Association des Villes et Collectivités de l'Afrique Centrale (AVCAC) et de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs (PALPGL).

Les villes de ces deux sous-régions sont fortement affectées par les catastrophes naturelles liées aux effets du réchauffement climatique. La résurgence des inondations, mouvements de masses, érosions





hydriques, et épidémies sanitaires, auxquels sont confrontés les territoires, implique la mise en œuvre de stratégies adaptées.

Cadrage général par **Monsieur Jean Yango, Secrétaire Exécutif, de l'Association des Villes et Collectivités de l'Afrique Centrale** : Présentation succincte des principaux enjeux dans la sous-région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale.

### Table ronde 1 : Focus Cameroun

L'expérience du Cameroun, où l'AIMF soutient un programme à l'échelle du pays dans le cadre du partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates, illustre l'importance d'une coordination multi acteurs, qui réunit autour de la ville, les ministères et les services de la protection civile, les institutions scientifiques, la société civile et les organisations internationales. Les interventions proposées permettront de capitaliser sur les résultats des dispositifs de concertation multi acteurs mis en œuvre pour planifier à l'échelle d'une collectivité la gestion des situations d'urgence, mais également de positionner les actions menées par les collectivités dans la politique nationale.

**Animation** : Monsieur **Joseph Pascal MBAHA**, professeur à l'Université de Douala, Cameroun

Intervenants :

- Madame **Georgette KHARAILLAH NGOLA**, Observatoire National des risques - Ministère de l'Administration Territoriale du Cameroun
- Monsieur **Arnauld NDZANA**, Conseiller technique, Communauté Urbaine de Yaoundé,
- Madame **OBATE EBE Gaël**, Chef de Cellule des Projets et des Programmes, Point Focal urgence, Communes et Villes Unies du Cameroun

### Table ronde 2 : Témoignages des villes pilotes des deux groupes de travail thématiques

Le programme SGA3 vise à soutenir les mécanismes d'échange et à renforcer les capacités pour la mise en œuvre de cadres de concertation sous-régionaux animés par les villes. Les groupes de travail AVCAC et PALPGL, offrent aux universités et aux institutions de recherche la possibilité de réfléchir, en collaboration avec les CL, aux solutions qui répondront de manière efficace aux défis posés par les effets du réchauffement climatique.

**Animation** : **Monsieur Jean-Pierre DJIBU**, Professeur à l'Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo.

Intervenants :

- Monsieur **HATUNGIMANA Jimmy**, Maire de la ville de Bujumbura et Président de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs : « Planifier et opérationnaliser une gestion durable des déchets dans la ville de Bujumbura »
- Madame **DOUGA BARTCHIRET Fatime Zara** (à confirmer), Maire de la ville de Ndjamenam, « Planification de la gestion des risques d'inondation dans la ville Ndjamenam. »
- Monsieur **KAPAMPA KAMWANYA André**, Maire de la ville de Kasumbalesa : « Planifier un urbanisme durable et résilient face aux changements climatiques »

Conclusion : Par **Monsieur Georges MAGAMBO**, Secrétaire Exécutif de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs.





## Session 2 : « Tourisme, patrimoine et développement local »

Pour l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI), le Réseau des Villes d'Asie du Sud-Est (RVASE) et le Réseau des villes du Maghreb (RVM), les enjeux autour d'un développement local, inclusif et durable, sont nombreux. Outre la diversité de ces territoires, les problématiques liées au développement d'une économie locale, au tourisme durable et à la valorisation du patrimoine, sous toutes ses formes, font converger les intérêts. Le partage de ces différentes expériences, locales et régionales, permettront ainsi la mutualisation des connaissances. L'objectif est d'apporter un regard neuf sur la problématique, de renforcer les capacités des territoires dans la mise en œuvre de stratégies et d'actions pour le développement d'un tourisme durable et plus globalement d'une économie locale inclusive et résiliente.

### Table ronde 1 : Tourisme et Patrimoine : pour le développement d'une économie locale inclusive

La valorisation du patrimoine naturel, immatériel ou matériel, est un axe stratégique majeur pour le développement des territoires. Mettre en avant le patrimoine dans les stratégies de développement de l'offre touristique, est une approche du tourisme durable, qui a vocation à en assurer la conservation et la valorisation. Des stratégies qui doivent cependant être planifiées afin qu'elles soient en mesure de saisir des paramètres indispensables pour les villes, tels que l'amélioration des conditions de vie des habitants, le respect et la préservation des modes de vie des communautés locales et la préservation de leur environnement naturel. Dans son programme sur le Patrimoine Mondial et le Tourisme Durable, l'UNESCO met en avant la promotion de politiques et cadres soutenant le tourisme durable en tant qu'instrument majeur de la gestion du patrimoine culturel et naturel. Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la mise œuvre de ces politiques.

**Animation :** Madame **TRAUB Émilie**, Chargée d'animation du RVASE

Intervenants :

- Monsieur **Ich Huan NGUYEN**; Directeur Département Culture et information, Ville de Hué, Vietnam
- Monsieur **YOV Sengkun**, Directeur Administratif, Province de Battambang, Cambodge
- Monsieur **BENHMADE Lbachir**, Vice-Président chargé des finances, Commune d'Agadir, Maroc.

### Table ronde 2 : Tourisme durable et développement économique local résilient

Les effets du réchauffement climatique pour les villes membres des 3 réseaux sous-régionaux, se font ressentir avec des impacts spécifiques sur les territoires fortement touristiques. Le tourisme de masse, est majoritaire au niveau mondial, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), et présente de nombreux inconvénients, que ce soit pour la population locale ou l'environnement. Au niveau national, les mesures visant à protéger l'environnement face aux effets du tourisme de masse se sont multipliées ces dernières années. C'est à cet effet que les Seychelles ont mis en place en août 2023, une nouvelle







taxe appelée « Tourism Environmental Sustainability », qui a pour objectif de promouvoir le tourisme durable. Au Maroc, le gouvernement a entrepris une série de mesures afin développer les énergies renouvelables au sein de l'offre touristique. En 2023, les États membres de l'OMT ont tenu la 35<sup>ème</sup> réunion conjointe de la Commission pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et de la Commission pour l'Asie du Sud, afin d'examiner les principaux défis pour le développement du tourisme dans la région ces prochaines années. Au niveau local, les collectivités, ambitionnent pour beaucoup, d'intégrer le développement durable à tous les niveaux de l'activité touristique. Pour de nombreux territoires fortement menacés par les effets du réchauffement climatique, il s'agit aujourd'hui plus que jamais d'une nécessité ! Les collectivités locales doivent mettre en œuvre des stratégies qui permettent au secteur touristique de garantir le développement économique de leur territoire, tout en préservant davantage l'environnement et le patrimoine.

**Animation** : Monsieur **LOIR-MONGAZON Gilles**, Secrétaire exécutif de l'AVCOI

Intervenants :

- Madame **Lydia CHARLIE**, Maire de la ville de Victoria, Seychelles et Co-présidente de l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien.
- Monsieur **BEN SALEM Mourad**, Secrétaire général, Commune de Sousse : « Présentation du projet Plan d'Action Energie Durable ».
- Monsieur **Honoré Gabriel RASAMIMANANA**, Maire de la Ville d'Antsirabe, et Président de l'Association des Maires des Grandes de Villes de Madagascar : « Promotion des pratiques responsables en tourisme durable dans la ville d'Antsirabe ».

Conclusion : Par Madame **BEN ROMDHANE Donia**, Chargée d'animation du RVM

### Session 3 : « Paix, sécurité et développement local »

Dans le cadre du SGA3 et dans la continuité des actions visant à favoriser les synergies dans la sous-région Afrique de l'Ouest, conformément aux recommandations des villes capitales et des faïtières des collectivités locales membres de l'AIMF lors de la rencontre du 3 mai 2023 à Dakar, un groupe de travail « Paix, sécurité et développement local » a été mis en place avec le concours des associations nationales des collectivités locales et des villes frontalières, fortement impactées par les effets de la crise sécuritaire en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans la zone Sahel. Il a pour objectif de valoriser les dynamiques pluri-acteurs, et de faire émerger des projets pilotes communs, fortement recommandés et rappelés une fois de plus par les autorités locales du Sahel, lors de l'AG de l'AIMF tenue en octobre 2023 à Cotonou. C'est ainsi qu'une réflexion autour de la conception de projets dans le domaine des services essentiels a été initiée à Nouakchott en fin janvier 2024, à l'occasion du Forum des Maires du Sahel, organisé par l'AIMF et la région de Nouakchott.

Lors de ce forum, certaines initiatives ont été identifiées par les participants comme prioritaires, notamment « la capitalisation par les faïtières des expériences nationales d'interventions des collectivités territoriales, dans le domaine de la paix et de la sécurité » et « la cartographie des partenaires





intervenant sur les questions de paix et sécurité, développement et renforcement des collectivités territoriales dans un contexte de crise sécuritaire ».

Ce travail est en cours et les premiers résultats seront présentés dans la table ronde n. 1.

La deuxième table ronde, reprendra la synthèse des réflexions sur la construction de programmes régionaux dans le domaine de la paix et de la sécurité et permettra d'échanger sur des propositions et la recherche de financements.

**Table ronde 1 : « Identification des initiatives visant à lutter contre les effets de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, au Burkina Faso et au Niger »**

**Animation :** Monsieur **KACOU BI Florent**, Consultant AIMF en charge de la coordination de la dynamique réseau en Afrique de l'Ouest.

Intervenants :

- Monsieur **DIAKITE Youssouf**, Directeur Exécutif de l'Association des Municipalités du Mali-AMM et Secrétaire Exécutif de l'Alliance des Associations de Pouvoirs Locaux pour la Paix, la Sécurité et le Développement et Monsieur **Mahamane TOURE**, Directeur des Relations internationales de la ville de Bamako : « Cartographie des initiatives visant à lutter contre les effets de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali »
- Monsieur **KIMA Sébastien**, Secrétaire Exécutif de l'Association des Maires du Burkina Faso, et Monsieur **ZERBO Adama**, Directeur des Relations internationales de la ville de Ouagadougou : « Cartographie des initiatives visant à lutter contre les effets de la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso »
- **Monsieur DAN BOURGAMI Magaouata**, Secrétaire Permanent de l'Association des Municipalités du Niger-AMN « Cartographie des initiatives visant à lutter contre les effets de la détérioration de la situation sécuritaire au Niger » :

**Table ronde 2 : Co-construction d'un programme régional multi pays : synergies, actions et renforcement de capacités en faveur de la paix, de la sécurité et du développement local.**

**Animation :** Monsieur **DAN BOURGAMI Magaouata**, Secrétaire Permanent de l'Association des Municipalités du Niger-AMN.

Intervenants :

- Monsieur **DIAKITE Youssouf**, Directeur Exécutif de l'Association des Municipalités du Mali-AMM : Présentation proposition de programme régional Mali, Burkina Niger :
- Monsieur **ADAM Abdouh**, Responsable Gouvernance et Inclusion, coordonnateur national du projet égalité femmes-hommes et point focal Genre : Présentation proposition de projet d'appui à la résilience sécuritaire locale et à la coopération transfrontalière entre les communes de quatre pays » (Bénin, Burkina, Niger et Togo) par la Fatière des Communes du Togo (FCT).

**Conclusion :** Par Monsieur **KACOU BI Florent**, Consultant AIMF en charge de la coordination de la dynamique réseau en Afrique de l'Ouest.





## Après -midi 14h00 – 16h30

Depuis le renouvellement de l'accord stratégique en 2021, le SGA3, son instrument d'exécution, arbore une dimension opérationnelle, via le soutien de 8 projets de terrain, ce qui permet d'alimenter les volets stratégiques du partenariat et de l'aligner au mode opératoire de l'AIMF.

En effet, l'accompagnement et le financement des projets concrets des membres de l'AIMF est un axe central d'intervention du Réseau, à travers son outil, le Fonds de Coopération. Il se caractérise par une logique multi-partenaire autour des programmes portés par les collectivités, et illustre le fondement même de l'action de proximité des maires. À travers le co-financement des 8 projets pilotes du SGA3, l'Union européenne démontre sa volonté d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets de développement territorial, répondant à leur propres priorités et agendas. Des projets qui permettent d'illustrer sur le terrain les enjeux des différents plaidoyers portés par les dynamiques sous-régionales.

**14:00 – 14h10** Présentation et échanges sur les projets appuyés dans le cadre du Partenariat AIMF - Union européenne : approches et modes opératoires, par Madame **ARDESI Arianna**, Conseillère (AIMF)

### 14h10 – 15h00

#### Table ronde 1 : Egalité femmes – hommes et lutte contre les violences basées sur le genre

Pour atteindre l'objectif d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes, il est nécessaire d'une part, de susciter une évolution du rôle et de la place des femmes dans la société, d'autre part, d'agir fermement contre les pressions et violences qu'elles peuvent subir. Au contact avec les populations, les responsables locaux ont un rôle essentiel à jouer pour atteindre des avancées tangibles en la matière et contribuer concrètement à améliorer les conditions de vie des femmes. En s'engageant, via la mise en place de services de lutte contre les violences faites aux femmes, de promotion de l'égalité femmes-hommes et en participant à la construction d'un plaidoyer en direction des décideurs publics et avec les réseaux de villes, les expériences présentées dans le panel ont l'ambition de faire la différence sur leurs territoires d'intervention.

Intervenants :

- Monsieur **RAMANAMBITANA Richard Barjohn** Président de la Délégation Spéciale, Commune Urbaine d'Antananarivo, Madagascar
- Monsieur **NDUWIMANA Jacques**, Administrateur Communal, Commune de Gitega, Burundi
- Monsieur **ADAM Abdouh**, Responsable Gouvernance et Inclusion, coordonnateur national du projet égalité femmes-hommes et point focal Genre







### 15h00 – 15h30

#### Table ronde 2 : Innovation en faveur du développement urbain

A travers la conception et l'animation de lieux ouverts aux citoyens – tiers lieux, incubateurs, espaces de travail collaboratifs - les collectivités locales encouragent davantage de proximité citoyenne, en proposant des services inédits qui correspondent aux attentes des jeunes, des entrepreneurs, des créatifs ...

Dans une logique d'animation de l'ensemble des acteurs du territoire, l'enjeu pour les collectivités est de créer un dialogue fructueux, capable d'encourager l'innovation au service du développement.

Les opérations présentées dans le panel sont en elles-mêmes innovantes : tout en s'inscrivant dans une vision à long terme, elles constituent les premières applications opérationnelles d'une volonté stratégique partagée et affichée.

Intervenants :

- Son Excellence Monsieur **NUON Pharat**, Vice-Gouverneur Municipalité de Phnom Penh, Cambodge
- Madame **OUESLATI Mariem**, CEO – Expert, Attractive City, Marketing territorial et développement local, Tunis, Tunisie

### 15h30 – 16h20

#### Table ronde 3 : Services essentiels et adaptation au changement climatique

La nécessaire adaptation aux changements climatiques demande des efforts au niveau de politiques territoriales, en termes de planification stratégique, mais également d'appui à la délivrance des services essentiels. Les trois exemples présentés dans la table ronde abordent des secteurs clés - l'énergie, l'aménagement urbain durable et l'eau potable, pour illustrer les actions concrètes des collectivités locales dans ce domaine.

Intervenants :

- Monsieur **HATSACHANH Viengthong**, Maire de la Ville de Luang Prabang et Monsieur **VACHA Yengher**, chef de projet
- Monsieur **HOUNKPE HOUENOU Amavi Gervais**, Maire de la Ville de Lokossa, Bénin
- Monsieur **BOBBO Salihou**, Maire de la commune de Ngaoundéré, Cameroun

### 16h30 :

#### Conclusion générale et clôture des table rondes

